

NOTRE CHARTE D'ENGAGEMENT

Pour veiller à la qualité de nos prestations et à leurs contenus, nous nous engageons à :

- Vous accompagner gracieusement dans vos démarches administratives liées à la mise en place de nos actions de formation.
- Examiner de façon approfondie vos demandes et effectuer des études préalables de faisabilité avant de construire des solutions sur mesure.
- S'appuyer sur une démarche méthodologique pour vous proposer des objectifs concrets et opérationnels et intervenir avec des **résultats précis à atteindre**.
- Recueillir vos attentes et objectifs personnels afin d'adapter et de personnaliser l'ensemble de nos actions de formation.
- Mobiliser pour la réalisation de nos prestations, une équipe de formateurs qualifiés et rigoureusement sélectionnés, possédant une vraie expertise métier.
- Veiller à la formation de nos équipes et à l'élargissement de leurs compétences et niveaux d'expertise afin d'augmenter nos capacités d'innovation et notre dynamisme.
- Faire vivre une politique dynamique d'accueil des personnes en situation de handicap, en mettant notamment à disposition une personne référente au sein de l'organisme de formation.
- Respecter la confidentialité et la transparence vis-à-vis de nos clients, utiliser les informations que nous recevons uniquement pour la réussite de nos missions. Sur demande, un accord de confidentialité sera établi.
- Evaluer votre satisfaction de nos prestations après chaque intervention et assurer un suivi adapté.
- Effectuer une veille constante des évolutions des pratiques et outils, sur la qualité de nos supports, du tissu économique et social et de leurs spécificités.
- Vous accueillir dans des conditions de confort et de travail adéquates à la bonne réalisation de la prestation.
- Nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue, conformément au Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 et à la certification QUALIOPI.

Marjolaine Lavandier
Directrice

